

Formation Paysan Créatif

Une année pour construire son projet de création d'activité !

Objectifs

Acquérir des compétences dans la gestion de projet et l'entrepreneuriat en agriculture
- Mûrir un projet économique agricole, en sécurisant l'accès aux moyens de production
- S'insérer sur son territoire d'installation

Enjeux

Le renouvellement des générations en agriculture passera nécessairement par les personnes non issues du milieu agricole (NIMA), qui viennent renforcer les rangs de la profession et qui contribueront aussi à son évolution, à tous les niveaux (techniques de production et de transformation, méthodes de commercialisation, organisation sociale, rapport au métier, etc.). Il est donc essentiel d'appuyer l'installation de ces NIMA, pour qui le parcours à l'installation est rendu plus difficile du fait de nombreux freins qu'ils peuvent rencontrer : manque d'expérience et de pratique du métier, accès au foncier, insertion personnelle et professionnelle dans les territoires et le milieu agricole, déficit de compétences techniques, commerciales et entrepreneuriales. Notre formation permet aux personnes qui souhaitent s'installer d'approfondir leurs connaissances techniques tout en travaillant sur leur projet de création d'activité en agriculture. Le porteur de projet pourra ainsi se former et pratiquer le métier d'entrepreneur agricole, s'insérer sur le territoire sur lequel il souhaite s'installer pour faciliter l'accès au foncier, développer son réseau de commercialisation tout en étant accompagné dans ses démarches d'installation... Notre projet s'adresse donc aux projets agricoles (notamment les personnes non issus du milieu agricole ou en reconversion) qui ne sont plus au stade de l'émergence et ne sont pas encore installés, et qui souhaitent créer leur activité en agriculture.

Pré-requis

Avoir ciblé son territoire d'installation Avoir défini sa production Etre demandeur d'emploi

Contenu

Cette formation s'organise sur un an avec :

- 1449 heures de formation chez des paysan.ne.s référent.e.s pour approfondir ses connaissances technico- économiques et sa pratique du métier
- 10 jours de formation en collectif pour approfondir ses compétences l'entrepreneuriat en agriculture, à raison d'une journée par mois environ
- un accompagnement individualisé sur son projet avec : un.e paysan.ne référent.e technique, un.e paysan.ne référent.e territoire et un groupe d'appui local pour faciliter l'ancrage territorial
- un appui conseil individualisé

J1 - Capacité à gérer son activité agricole

- Intégrer une définition de la compétence de management en agriculture
- Diagnostiquer ses forces et ses faiblesses en lien avec son projet, ses réseaux, son parcours...
- Donner des repères pour piloter un projet en milieu incertain soumis aux aléas
- Savoir identifier ses propres mode de fonctionnement pour savoir mobiliser les bonnes ressources pour faire face aux aléas

J2 - Ancrage du projet agricole sur le territoire et mobilisation de groupe d'appui local

- Ancrage de son projet agricole sur le territoire et mobilisation de groupe d'appui local
- Adapter son projet d'installation aux caractéristiques de son territoire
- S'approprier les démarches pour sécuriser son foncier en fonction de l'avancement de son projet

J3 - Dimensionnement économique d'un projet agricole

- Être capable de dimensionner son projet à partir d'éléments économiques pour mettre en place un système de production cohérent.
- S'approprier les outils d'analyse et de performance d'une exploitation.

J4 - Réaliser une étude de marché

- Être capable de réussir son étude de marché et d'en déduire une stratégie commerciale.

J5 - Chiffrer son projet agricole : aspects économique et comptable

- Être capable de définir les bases de la comptabilité agricole.
- Savoir interpréter les chiffres et les indicateurs clefs d'une comptabilité agricole.

J6 - Définir une stratégie de financement

- Repérer les différentes sources de financement de son projet
- Étudier les critères de recevabilité d'un projet auprès de ces financeurs

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Côtes d'Armor

Durée de la formation 365 jour(s)

Date limite d'inscription 03/09/2021

Tarifs

Adhérent 240€

+ 20€ d'adhésion à l'association

Plus de renseignements

Virginie Duval

ciap22@orange.fr

ADEAR Côtes d'Armor

Agriculture paysanne 22

93 boulevard Edouard Prigent 22000

Saint-Brieuc

07.69.21.45.75

Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.

Taux de satisfaction : Taux de satisfaction des stagiaires à venir. Taux de création d'activité à 10 mois après la formation 62 %. Taux d'accès au statut agricole (salariat + création d'activité) 76%%



Modalités d'accès : Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

- Établir son plan de financement

J7 - Stratégie de commercialisation et de communication de ses activités agricoles
- Savoir définir une stratégie de commercialisation adaptée à ses produits, à ses clients et à son territoire
- Être capable de maîtriser les bases de la communication et de déterminer l'image de leur exploitation

J8 - Organisation du travail au sein de son projet agricole
- Définir ses objectifs en termes de temps de travail, de bien-être physique au travail
- Construire une organisation du travail adaptée à son système de production
- Déterminer les leviers d'optimisation de son organisation du travail pour gagner en efficacité

J9 - Choisir le statut juridique fiscal et social de son projet agricole
- Identifier les spécificités liées à l'activité agricole et au statut d'entrepreneur
- S'approprier les différents cadres juridiques de l'activité, les formes d'associations possibles
- Identifier les composantes d'une gestion fiscale d'entreprise

J10 - Mes dernières étapes vers l'installation
- Acquérir une méthodologie de prise de décision pour mon installation et son évolution
- Réaliser un plan d'action avant l'installation

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Notre formation combine diverses modalités pédagogiques : temps en centre (apport théorique, temps d'échanges collectifs, des études de cas et d'exercice individuel ou en sous groupe...) des mises en situation pratique en immersion professionnelle permettant au stagiaire d'être acteur de la formation. Cette approche est basée sur d'une pédagogie active et participative. La formation est individualisée et adaptée au projet et au rythme de chacun.

Moyens matériels

Mis à disposition : Salle, Paper bord, Vidéo projecteur, matériel créatif, connexion internet
A prévoir : Matériel de prise de note, vêtements adaptés aux conditions extérieures, restauration du midi

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation écrite et orale de la formation, questionnaire d'évaluation des acquis

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Association Agriculture Paysanne
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 409 856 879 00021

Dates, lieux et intervenants

15 nov 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

La plupart des journées se dérouleront dans des fermes des Côtes d'Armor. Pour des raisons pratiques, nous en programmerons quelques-unes dans nos locaux.
22000 Saint Brieuc

Virginie Duval - Animatrice CIAP

date à définir (7hrs)

Prochaines dates à définir
22000 Saint Brieuc

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))